



Comité régional de la randonnée pédestre
Hall i – BAL n°16
67 rue Vergniaud
75013 PARIS
! 01.48.01.81.51
tourisme@ffrandonnee-idf.fr



Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 Rue de Richelieu – 75002 PARIS
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Randif
Maison des associations - BAL 85
181, avenue Daumesnil - 75012 PARIS
www.randif.fr

NOTICE D'INFORMATION

LE TOUR DES CRETES DU HAUT BEAUJOLAIS

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP en cours de validité avec assurance IRA

Nombre de participants: maximum 8 (y compris le guide)
Date : du samedi 25 mai au samedi 1er juin 2019

PROGRAMME

Programme (pouvant être modifié en raison des circonstances météo) :

Dimanche 26 mai

Randonnée de Ouroux à Propières, 22km, 7 h de marche, dénivelé : positif 930 m - négatif : 800 m.
Ascension du Mont Saint Rigaud altitude 1009 m le sommet du Beaujolais .

Lundi 27 mai

Randonnée de Propières à Aigueperse, 21 km, 7 h de marche.
Dénivelé : positif 720 m - négatif : 840 m.

Mardi 28 mai

Randonnée de Aigueperse à Trades, 20km, 6 h de marche.
Dénivelé : positif : 638 m - négatif : 726 m.

Mercredi 29 mai

Randonnée de Trades à Cenves, 17 km, 6h de marche.
Dénivelé : positif 730 m - négatif 510 m.

Jeudi 30 mai

Randonnée de Cenves à Ouroux, 25 km, 8 h de marche.
Dénivelé positif 870 m - négatif 1020 m.
Passage par le col de la Sibérie.

Vendredi 31 mai

Visite des caves à vin et sa région.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris N° IM075100382

Association loi de 1901 créée le 22 décembre 1983 – n°83/3652 – SIRET n° 348 856 022 00036 – NAF 9312Z
Agrément Jeunesse et Sports n° 75 S 52 – Agrément Protection de l'Environnement : arrêté préfectoral du 20 avril 1999
Membre du Conseil d'administration de l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île de France

Samedi 1er juin

Matinée libre et retour a Paris l'après midi.

HEBERGEMENT

Hébergements collectifs en demi-pension : 8 jours 7 nuits.

Adresse : Gîte Gros Bois, 69860 OUROUX

Tel : 04.74.04.63.96 - 06.08.10.64.97

Pique-niques de la semaine à la charge des participants.

RESTAURATION COMPRISE DANS LE SEJOUR

Les petits déjeuners (au gîte).

Les diners des soirs du 25 mai au 31 mai (au gîte).

TRANSPORT

Δ Aller le samedi 25 mai 2019 : Train SNCF : TGV Paris-Gare de Lyon, arrivée à Macon-Loché. L' horaire sera précisé ultérieurement aux participants.

Transport jusqu'au gîte de Gros Bois assuré par le gérant de l'établissement.

Δ Retour le samedi 1er juin 2019 : départ de la gare de Macon-Loché. Arrivée à Paris-Gare de Lyon. L' horaire sera précisé ultérieurement aux participants.

Δ Les transports entre chaque fin ou début d'étape, et le gîte.

COUT DU SEJOUR

Le tarif du séjour est de 350 € par personne en demi-pension.

Ce prix comprend :

- La restauration comme indiquée ci-dessus
- L'accompagnement des randonnées par Gérard
- Transferts sur place

Ne sont pas compris :

- Les pique-niques
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Le voyage Paris/Macon-Loché
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INFORMATIONS PRATIQUES

Prévoir :

- .un drap sac
- .serviette de toilette
- .lampe de poche

Ravitaillement àOuroux à 1,5 km du Gite

Pour tout renseignement, contacter :

Gérard Leboullenger

Tel : 06.89.93.92.78

Mail : leboullengergerard@gmail.com

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions seront closes le 30 mars 2019.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € (chèque à l'ordre de RANDIF) à transmettre à Gérard Leboullenger, 74 rue des Quatre Hues, 41100 Vendome

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 1er avril au plus tard. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, RANDIF proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives. Le montant des assurances facultatives n'est pas compris dans le tarif des 350 € précités.

PAIEMENTS

Acompte de 150 € à la pré-inscription. Date limite : 28 février 2019

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 30 avril 2019

Les règlements doivent être faits à l'ordre de RANDIF

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation faite entre le 15/01/2019 et le 30/03/2019: restitution des sommes versées avec une retenue de 50 € pour frais de dossier et engagements préalables de dépenses.
- Annulation entre le 01/04/2019 et le 30/04/2019 : restitution des sommes versées avec une retenue égale à 40% du montant du séjour
- Annulation entre le 01/05/2019 et le 26/05/2019 : restitution des sommes versées avec une retenue égale à 75% du montant du séjour

Si le participant trouve un(e) remplaçant(e) pour effectuer le séjour en ses lieux et place en cas d'annulation, aucune retenue ne sera appliquée

PJ: Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables : transmises sur simple demande par mail à randif.contact@ffree.fr

Comité bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris N° IM075100382

Association loi de 1901 créée le 22 décembre 1983 – n°83/3652 – SIRET n° 348 856 022 00036 – NAF 9312Z
Agrément Jeunesse et Sports n° 75 S 52 – Agrément Protection de l'Environnement : arrêté préfectoral du 20 avril 1999
Membre du Conseil d'administration de l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île de France